

LA BECK MEYERBEER
35, rue Moyenne
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

LE JOURNAL DE ROUBAIX
DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS Nord et limitrophes... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique... 18.00; 34.00; 64.00
Union postale... 20.00; 36.00; 66.00
REDACTION-ANNONCES ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1908. Inter. 6
TOURCOING: 33, rue Corvet, Tél. 87.
Chèques postaux: 87 121.

LE TIP
le Beurre

Le rapprochement entre le socialisme et le communisme

Les socialistes s'agitent beaucoup dans le « bain d'opposition » où ils se sont plongés à la chute de M. Painlevé. Il serait si bon d'en sortir pour prendre le pouvoir à l'heure, c'est le mot, car il est douteux que quelque'un songe encore à le leur offrir, après leurs récentes incartades de langage et d'attitude.

Cependant, il se trouve toujours, au sein du « Parti », un certain nombre d'opportunistes qui aimeraient mieux entrer en minorité dans un Ministère que de n'y pas entrer du tout. Et c'est afin d'imposer silence à ces soupireux que le météore d'un congrès sera mis en mouvement dans les premiers jours de janvier. Les intransigeants, qui sont actuellement la majorité, sont sûrs du triomphe. Mais M. Paul-Boncour, qui voudrait rester ministre, est bien éloquent...

En attendant, tous ces tribuns qui sont la monnaie de Jaurès et qui se posent en maîtres de l'heure, les Blum, les Compère-Morel, et même le « modéré » Vincent Auriol, étourdissent le pays d'invocances à la force — à la « force nue » précise même M. Compère-Morel, ce qui est bien plus terrible — et de promesses de déshonneur. Pour un rien, ils parlent de faire régner l'ordre. L'ordre révolutionnaire, bien entendu. Les lauriers de Robespierre et de Lénine empêchent de dormir ces élèves dictateurs du prolétariat.

Car — est-il besoin de le faire remarquer? — les méthodes léninistes répugnent de moins en moins aux chefs socialistes. Le parti soviétique paraît se mourir en France; mais c'est en laissant, comme l'insecte, son char d'empereur dans un corps, celui du socialisme. Nous sommes bien avancés que le parti communiste perde ses adhérents en France si le parti socialiste devient, ou redvient, de plus en plus communiste, comme nous l'avons toujours craint.

Se souvient-on de ce que disait M. Renaudel peu de temps avant les élections législatives? « Nous ne renions rien au communisme. » Le moment semble arrivé où nous allons nous apercevoir que ce n'était pas là une simple formule.

Régner dans les marées des plus grandes villes; jouissant, depuis l'avènement du Cartel, de la plupart des avantages du pouvoir politique sans en éprouver les inconvénients, les chefs socialistes, dans ces délices de Capoue, aimant de moins en moins qu'on parle devant eux de la Révolution. Mais les troubles-fête de Moscou sont venus rouvrir la Bible du marxisme intégral devant les foules socialistes et celles-ci ont reconnu dans cette doctrine ce que Guesde et Jaurès leur enseignaient. Alors, sous peine d'être lâchés par leurs troupes, il faut bien que les chefs socialistes les suivent dans une entente plus ou moins avouée avec le communisme, entente dont on a constaté plusieurs fois les effets ces temps derniers.

Pour conserver ou pour ressaisir la confiance des braves gens qu'ils ont conquis à la doctrine de la lutte des classes, il faut surtout que les dirigeants socialistes fassent ou cessent de faire ce qu'auraient fait ceux qui ont conduit cette doctrine au succès en Russie et en Hongrie.

Les Français qui ne se sentent pas de goût pour la dictature d'un Lénine ou d'un Bela Kun feront bien de se défer de la dictature de M. Blum.

A. T.

LES CHANGES

| | JEUDI | LUNDI |
|--------------|--------|--------|
| LIVRE | 131.85 | 133.05 |
| DOLLAR | 27.19 | 27.455 |
| BELGIQUE ... | 123.20 | 124.30 |

BILLET PARISIEN

Le Conseil de mardi sera-t-il décisif?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 DÉCEMBRE (MINUIT).

On ne s'entretenait aujourd'hui, dans les couloirs de la Chambre, que du Conseil des Ministres qui se réunira demain. Ce Conseil aura, en effet, un intérêt exceptionnel, puisqu'il peut en sortir une nouvelle crise ministérielle avant même que le Parlement n'ait eu à se prononcer sur le projet du ministre des Finances.

En somme, on assiste à la répétition des manœuvres qui ont précédé le départ de M. Caillaux, mais avec cette différence que M. Briand, lui, n'est pas d'humeur à se laisser intimider.

Au cours du Conseil de mardi, il soutiendra le point de vue de M. Doumer, prêt à suivre son ministre dans sa retraite et le désaccord continu de régner au sein du Cabinet.

Quelle est donc à l'heure actuelle la position prise par M. Doumer? Pour équilibrer le budget de 1928 et assurer le fonctionnement de la Caisse autonome d'amortissement, il estime qu'une somme de neuf milliards est nécessaire. Voici comment il compte se procurer cette somme:

Les impôts rétroactifs institués par la loi du 5 décembre fourniraient trois milliards; l'émission du prix du tabac, un milliard; l'aide à l'imposition de 1.30 % sur les paiements, à l'été, quatre autres milliards; la dette, soit un milliard, sera obtenu par l'application aux exportations de la taxe sur le chiffre d'affaires et le renforcement du contrôle fiscal.

D'ailleurs, le ministre des Finances ne considère pas que le système qu'il propose est incompatible avec certaines dispositions contenues dans les projets cartillistes; mais il fera observer demain à ses collègues que le programme des trois groupes de gauche ne produirait ses effets que dans deux ans.

Comment alimenter, d'ici là, la Caisse d'amortissement et éviter le retour à l'inflation? « Qu'on fasse », déclare M. Doumer, la tour du problème financier, et l'on ne trouvera pas de remède plus efficace que celui que je propose.

Mais à ces propos de technicien, l'antre opposé des propos de politicien, la politique est-elle enfin destinée à être le jeu des techniciens? On n'est, hélas, pas trop sûr de le croire.

LA CHAMBRE DISCUTE LE BUDGET du TRAVAIL

DISCOURS DE M. DURAFOUR

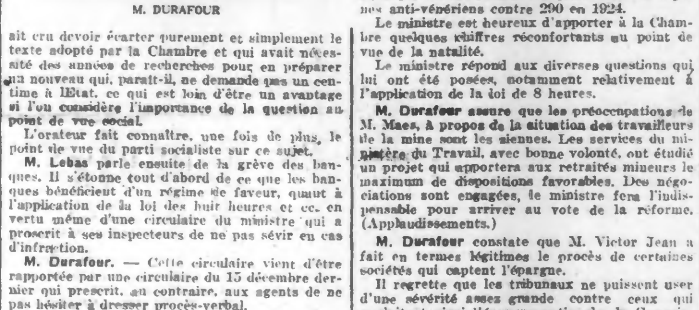
SEANCE DU MATIN
Paris, 28 décembre. — La Chambre a continué ce matin la discussion générale du budget du ministère du Travail.

LE BUDGET DU TRAVAIL
M. Brom proteste contre l'attitude des banques au cours de la dernière grève.
M. Lebas s'associe à cette protestation.
M. Durafour dit que le projet d'arbitrage obligatoire est déjà déposé.
M. Lebas (socialiste) serait désireux de savoir où en est le projet des assurances sociales voté par la Chambre et en instance devant le Sénat, depuis de longs mois. Il s'étonne que la Commission sénatoriale chargée de l'examen du projet n'ait rien fait.

M. Durafour est au banc du Gouvernement.
M. Mass, député socialiste du Pas-de-Calais, a la parole.
M. Mass fait remarquer que les mineurs eux-mêmes ont redressé la situation de la Caisse autonome et amélioré leur retraite. Il convient donc de ne pas entraver les nouveaux efforts de la Caisse autonome. Les vœux des mineurs de notre pays seraient de leur retraite ne soit augmentée jusqu'à 3,000 francs minimum après 30 ans de services. (Approuvements à l'extrême-gauche.)
M. Mass présente de longues considérations en faveur des accidents du travail, notamment des jeunes ouvriers blessés. (Approuvements à l'extrême-gauche.)
M. Victor Jean proteste contre la façon de procéder de certaines sociétés de capitalisation. Il demande au Gouvernement de faire voter un texte qui protège l'épargne.
M. Bilger (Haut-Rhin) réclame le vote définitif de la grande loi d'assurances sociales votée par la Chambre. Il demande au Gouvernement d'user de son influence pour amener le patronat d'Alsace et de Lorraine à améliorer les salaires de son personnel. Il proteste contre les intentions des mines dominées de porter la journée de travail de 6 à 8 heures.
M. Lebas proteste contre les compressions que l'on fait constamment subir aux crédits affectés au ministère de l'Hygiène. Il s'agit, dit-il, de développer de la nation de la préservation de notre pays contre des fléaux sociaux, tels que la tuberculose et le cancer. Il faut favoriser la construction des habitations à bon marché et lutter contre la mortalité infantile. Il demande que l'on réalise des économies sur les administrations déjà vieilles, mais non sur des administrations nouvelles comme le ministère de l'Hygiène.

M. DURAFOUR REPOND
M. Durafour monte à la tribune. Malgré les difficultés de l'heure, dit-il, les crédits pour les œuvres d'hygiène ont été portés de 29 à 37 millions. Des dispensaires anti-tuberculeux sont ouverts et il s'agit de les compléter. Nous ne disposons cependant encore que de 12,000 lits pour les tuberculeux.
Le ministre rend hommage aux bienfaiteurs et particulièrement aux femmes animatrices des œuvres anti-tuberculeuses.
La lutte anti-cancer est également organisée. Il y a onze centres régionaux anti-cancer. La lutte anti-vénéérienne est au premier plan des préoccupations du ministère. Les services anti-vénéériens ont presque doublé en une seule année. Nous disposons de 472 organes anti-vénéériens contre 290 en 1924.
Le ministre est heureux d'apporter à la Chambre quelques chiffres reconfortants au point de vue de la mortalité.
Le ministre répond aux diverses questions qui lui ont été posées, notamment relativement à l'application de la loi de 8 heures.

M. Durafour assure que les préoccupations de M. Mass, à propos de la situation des travailleurs de la mine, sont justifiées. Le ministre du Travail, avec bonne volonté, étudie un projet qui apportera aux retraités mineurs le maximum de dispositions favorables. Des négociations sont engagées, le ministre fera l'indispensable pour arriver au vote de la réforme. (Approuvements.)
M. Durafour constate que M. Victor Jean a fait en termes légitimes le procès de certaines sociétés qui captent l'épargne.
Il regrette que les tribunaux ne puissent user de leur autorité pour lutter contre ceux qui exploitent ainsi l'épargne nationale; la Commission d'assurances sociales doit se saisir de la question. (Approuvements.)
M. Durafour, traitant la question de la grève des employés de banque, constate que dans l'ordre du jour qui a conclu la grève, le Comité national a pris acte du réel succès obtenu par les grévistes. (Exclamations.)
Plus de 1,200 révoqués ont été repris et à l'heure actuelle, à l'exception du département du Nord dont certaines banques sont locales, il n'y a pas dans la France entière plus de 90 à 100 personnes qui n'aient pas été reprises ou n'aient pas reçu une indemnité compensatrice.
Le ministre constate que le projet de loi en fin d'année des satisfactions qu'ils avaient vainement tenté d'obtenir au mois d'août. Leur mouvement n'a donc pas été vain.
M. Durafour énumère toutes les réformes faites depuis quelques années au bénéfice de la classe ouvrière.
Il conclut en affirmant sa conviction que le Sénat et la Chambre voteront, avant le 1^{er} janvier 1927, la loi des assurances sociales, réalisant ainsi une grande promesse faite au corps électoral. (Approuvements sur tous les bancs.)
La clôture de la discussion générale est votée à mains levées.
Les chapitres 1 à 26 sont adoptés.
Le renvoi de la suite de la discussion à ce soir est voté par 310 voix contre 295. Séance levée à 10 h. 20. Séance à 21 h. 30.



ait eu devoir écarté purement et simplement le texte adopté par la Chambre et qui avait mérité des années de recherches pour en préparer un nouveau qui, parait-il, ne demande pas un centime à l'État, ce qui est loin d'être un avantage et l'on considère l'importance de la question au point de vue social.

L'orateur fait connaître, une fois de plus, le point de vue du parti socialiste sur ce sujet.
M. Lebas parle ensuite de la grève des banques. Il s'étonne tout d'abord de ce que les banques bénéficient d'un régime de faveur, quant à l'application de la loi des huit heures et ce, en vertu même d'une circulaire du ministre qui a prescrit à ses inspecteurs de ne pas sévir en cas d'infraction.
M. Durafour. — Cette circulaire vient d'être rapportée par une circulaire du 15 décembre dernier qui prescrit, au contraire, aux agents de ne pas hésiter à dresser procès-verbal.
M. Lebas voit certains avantages aux tentatives d'arbitrage obligatoire tel qu'il serait appliqué si le projet élaboré par M. Durafour était déposé.
M. Rognon tient à signaler la triste situation des vieillards qui, ayant perdu des enfants à la guerre et touchant des secours, se voient refuser l'hospitalisation.
M. Labatut demande que le canal des annuités touchées en vertu de la loi sur les retraites ouvrières avec les secours prévus par les lois d'assurances.

La suite de la discussion est renvoyée à 15 h. La séance est levée à 12 h.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI
Paris, 28 décembre. — M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 35.
Le Président prononce l'éloge funèbre de M. J.-L. Bonnet, député de la Seine, dont il retrace la vie politique et parlementaire.
M. Herriot rappelle que M. J.-L. Bonnet, ami d'une foi ardente, s'attacha aux plus hautes problèmes théoriques de la vie publique et que notamment le député de la Seine vint, maintes fois, à la tribune, réclamer le châtiment des coupables de la guerre que le Traité de Versailles avait condamné.

LE BUDGET DU TRAVAIL
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget du travail.

AU MAROC LES RIFFAINS PRÉPARENT UNE RÉACTION

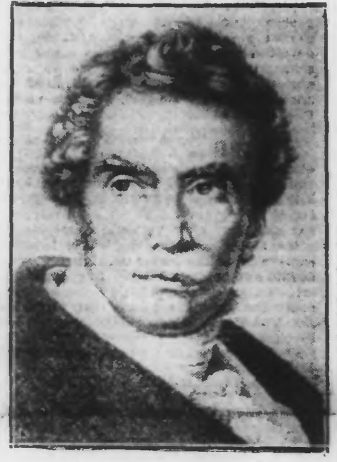
Une réaction riffaine semble se dessiner dans le Haut-Ouedra. Des informateurs indigènes signalent, en effet, que des contingents riffains, qui garnissent le front ouest, marchent vers l'est avec l'intention probable, soit de réagir contre les tribus nouvellement soumises, soit de se porter vers Ajdir où les Espagnols ont fait de nouveaux progrès. Une attaque riffaine sur les Maïmasa soumis a été repoussée avec des pertes de l'ennemi qui aurait laissé deux notables aux mains de nos partisans.

Le mauvais temps oblige les Espagnols à abandonner des positions
Des dépêches de Tétouan disent que l'ouragan et les pluies torrentielles persistantes ont rendu nécessaire l'évacuation des positions de Casu-Fortificada et du pont Mohassi. La crue de l'Ouedja a placé dans une situation critique la garnison du blockhaus de Ramid-Suète.
Les forces installées le long du Rio-Mactin ont été évacuées. Dans la zone de Larache, le Loukas a débordé. Un pont a été emporté et El-Kaar est totalement inondé.

Le capitaine Gordon Canning écrit à M. Briand
Un de nos confrères parisiens publie l'information suivante:
Nous avons appris hier que le capitaine Gordon Canning, porteur d'une lettre autographe d'Abd-el-Krim et qui ne s'est pas encore rendu au Quai d'Orsay, avait adressé une lettre à M. Aristide Briand. Nous avons eu dans la soirée le capitaine Gordon Canning qui nous a déclaré: « On lui fait croire aujourd'hui à M. Aristide Briand, mais vous comprendrez que les conventions, le respect que je dois à M. le président du Conseil français m'empêchent de vous en communiquer le texte avant qu'il n'ait fait connaître sa réponse. Je puis vous dire toutefois que, dans

Le centenaire du peintre Louis David

Paris, 28 décembre. — La cérémonie commémorative du centenaire du peintre Louis David, né à Paris en 1748 et mort en exil à Bruxelles, le 26 décembre 1826, a eu lieu cet après-midi, à 14 heures, dans le salon carré



du Musée du Louvre, en présence de MM. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts; de Nolins, membre de l'Académie Française; Paul Lambotte, directeur des Beaux-Arts belges. M. Paul Léon prenant la parole, a retracé la carrière mouvementée du grand peintre français et a fait l'éloge de son œuvre.

Ensuite, M. Lambotte répondit à M. Paul Léon, au nom de l'Académie Française; Paul Lambotte, directeur des Beaux-Arts belges. M. Paul Léon prenant la parole, a retracé la carrière mouvementée du grand peintre français et a fait l'éloge de son œuvre.

Les éloges pour voix de femmes et les chœurs d'ensemble vocal du Conservatoire National de Musique et de Déclamation, prêtèrent leur concours à cette solennité.

Une catastrophe de chemin de fer en Espagne

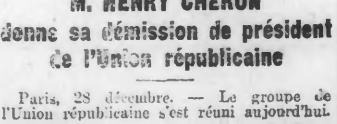
DEUX WAGONS BONDÉS DE VOYAGEURS TOMBENT DANS UN RAVIN
Madrid, 28 décembre. — Le train express de Madrid à Carthagène a déraillé entre les stations de Cieza et Blanca-Albarrán, à 30 kilomètres de Madrid. Une voiture de 1^{re} classe et une voiture de 2^e classe, occupées par de nombreux voyageurs sont tombées dans un ravin. Les communications télégraphiques étaient en partie interrompues, on manque de détails.
Le nombre des victimes serait élevé.

Des bandits assaillent à Marseille une courtière en bijoux

Marseille, 28 décembre. — Une dame Maudet, courtière en bijoux, domiciliée rue Saint-Christophe, est venue faire au commissaire de police le récit d'une agression dont elle a été victime la nuit dernière vers 10 heures.
Alors qu'elle allait se coucher, on frappa, dit-elle, à la porte et quatre individus firent irruption dans l'appartement. En un clin d'œil, elle fut bâillonnée, les quatre malfaiteurs fouillèrent l'appartement, dérobèrent 17,000 francs en espèces et 180,000 francs de bijoux.

M. HENRY CHÉRON donne sa démission de président de l'Union républicaine

Paris, 28 décembre. — Le groupe de l'Union républicaine s'est réuni aujourd'hui.



Dès le début de la séance, M. Henry Chéron a remis sa démission de président de l'Union républicaine du Sénat.
Nous avons, dit-il, constamment soutenu que le problème financier devait être résolu en dehors de tout esprit de parti; c'est à nous d'en donner l'exemple.
Au moment où je quitte le poste que je tenais de votre confiance, je vous remercie très sincèrement des marques d'intérêt et de sympathie que vous avez bien voulu m'accorder.

La question des salaires dans l'industrie textile à Roubaix-Tourcoing

UNE REUNION A LA PREFECTURE

UNE AUGMENTATION DE 5 % ACCORDÉE A PARTIR DU 2 JANVIER 1926 sur les salaires, allocations familiales et allocations de maladie

Au cours d'une réunion qui a eu lieu hier lundi, à la Préfecture, sous la présidence de M. Hudelo, préfet du Nord, la déclaration suivante a été rédigée par les délégués des syndicats ouvriers, adhérents à la C. G. T., et par l'administrateur-délégué de la Commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing:

MM. Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile cégétiste de Roubaix; Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile cégétiste de Tourcoing; Dubus, secrétaire du Syndicat textile cégétiste de Lens; Costeigne, secrétaire du Syndicat textile de Monsicron; Dhont, secrétaire du Syndicat cégétiste de la métallurgie de Roubaix; Decostère, secrétaire du Syndicat de la métallurgie de Tourcoing, d'une part;

Et M. Ley, administrateur-délégué de la Commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, d'autre part;

Réunis le 28 décembre 1925, dans le cabinet de M. le Préfet du Nord;

Après avoir entendu les raisons données par M. Ley, sur les motifs de la récente rupture survenue entre les organisations patronales et ouvrières;

Déclarent — pour éviter toute équivoque et tout malentendu — qu'à dater de ce jour, seules les communications portant la signature de leurs représentants autorisés peuvent engager les organisations.

Après cette déclaration, les délégués ouvriers et le délégué patronal ont procédé à l'examen de la question des salaires.

M. Ley a déclaré que la Commission intersyndicale de l'industrie textile, dans sa réunion du 24 décembre 1925, a décidé qu'une augmentation de 5 % serait accordée sur tous les salaires gagnés, prime de vie chère comprise, à partir du 2 janvier 1926. Cette augmentation est accordée temporairement, compte tenu des difficultés actuelles.

Les délégués ouvriers ont fait observer que jusqu'à présent les augmentations étaient uniformes pour tous, et accordées sur la prime de vie chère. Ils ont demandé que l'augmentation actuelle soit appliquée de même façon.

M. Ley a répondu que son mandat ne lui permettait pas de donner satisfaction à cette demande. Il y a, en effet, une proportion juste qu'on ne peut dépasser entre les salaires de base et la prime de vie chère. Cette prime est déjà égale pour certaines professions, à 50 % et plus du salaire de base.

De toute façon, l'augmentation de 5 % accordée sur les salaires gagnés sera supérieure aux augmentations de 0.10 sur la prime de vie chère qui ont été appliquées au cours de ces dernières années.

LES DELEGUES DES SYNDICATS LIBRES A LA PREFECTURE

D'autre part, il ne faut pas oublier que la dernière augmentation accordée à Roubaix-Tourcoing date de deux mois à peine.
Les délégués ouvriers ont pris acte de ces déclarations. Ils ont demandé que l'on prescrive pour base de la nouvelle augmentation la moyenne des salaires payés dans l'industrie, c'est-à-dire 150 fr. par semaine, et que l'on accorde à tous les ouvriers et ouvrières, sans distinction, les 5 % sur ces 150 fr., soit 7 fr. 50 d'augmentation par semaine de 48 heures.
Sur déclaration de M. Ley — à savoir que son mandat ne lui permet pas d'accorder satisfaction à cette demande — les délégués ouvriers ont demandé que, au cours d'une prochaine entrevue, la question des bas salaires soit examinée à nouveau.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Nous avons reçu la communication suivante du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing:

Les salaires des ouvriers de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing doivent être augmentés de 5 % à partir du 2 janvier 1926. Le Consortium des Syndicats Libres vis-à-vis du Consortium patronal. M. le Préfet a promis son intervention sur ce point.
Les Syndicats libres resteront dans l'expectative en attendant le résultat de l'action préconisée. Ils se prononceront par la suite sur l'opportunité de la situation ouvrière. En attendant, ils tiennent à réserver leur jugement.

L'Œuvre des Ecoles d'Orient fête à Paris son premier directeur le cardinal Lavergie

Paris, 28 décembre. — Le centenaire d'un personnage en son moyen d'apostolat. Les cérémonies religieuses qui rappellent un prêtre, un évêque, une fondatrice d'ordre ou une jeune fille guerrière, ont peut-être encouragé les pauvres soldats de l'Église militante.
Sur ce point, l'évocation de l'illustre missionnaire que fut le cardinal Lavergie est une idée précieuse.
L'Œuvre d'Orient, dont l'abbé Lavergie, de 1858 à 1863, fut le premier directeur général, ne pouvait pas pour son compte, omettre de célébrer, en des solennités religieuses, le magnifique apôtre que d'autres, ont été, à la fin de cette année 1925.

Les Comités de Nancy et de Lyon, le 6 et le 14 décembre, ont organisé une messe solennelle, avec discours, pour commémorer le prêtre dont l'attachement personnel au respectueux maintien des liturgies orientales changea bien des choses dans le Levant.
Mais, c'est à Paris surtout que l'Œuvre d'Orient a tenu à montrer la pérennité de ses traditions et n'a pas oublié tout du zèle et de l'ardeur des prédications, la fondation dans les principales diocèses de France et de Belgique.

Pour ces raisons, la fête patronale de saint Jean Chrysostome a été anticipée et pour ce centenaire du grand cardinal, on a mis la physionomie de Jean Bouche d'Or à côté de celle de Lavergie, ces deux serviteurs de l'humanité.

Une grandiose cérémonie a eu lieu à l'église de la Madeleine à 10 heures.
Une grande messe fut célébrée par S. G. Mgr l'Évêque armenien d'Angora. Au chœur, avaient pris place Mgr Lurier, directeur actuel de l'Œuvre d'Orient; plusieurs Pères blancs, prêtres, de nombreux religieux et prêtres du clergé séculier.

Après l'évangile, le R. P. Janvier monta en chaire. Son discours n'est pas de chanter après d'autres le français hors pair, le diplomate habile, le défenseur du Saint-Siège, le puissant ouvrier d'apostolat, etc., qui fut le cardinal Lavergie.

Il entendit célébrer que le premier directeur de l'Œuvre d'Orient et pour ce faire, il dira d'abord pour quel le grand cardinal s'attacha à cette œuvre tant d'importance, puis quels services il lui a rendus.

Il a développé cette œuvre parce qu'il voyait en elle l'instrument propre à faire triompher les grandes idées qui ont inspiré toute sa vie et tous ses efforts: l'union des Eglises d'Orient séparées de l'Eglise romaine par le schisme; la conversion des mahométans.

Il avait bien qu'on l'attendrait ce but qu'en multipliant les prodiges de la charité, mais pour soutenir l'action des congrégations missionnaires il fallait une institution qui recueillît en Occident, particulièrement en France, les ressources nécessaires. Le cardinal Lavergie, jusqu'à l'heure de sa mort, n'a cessé de lui prodiguer ses sollicitudes.

Il s'était fait d'abord pour elle qu'il était infatigable, jamais rebuté, spécialement aux heures tristes, des massacres de Syrie. Quand il fut appelé sur un théâtre plus vaste, il ne l'abandonna point, et elle lui doit encore sa prospérité d'aujourd'hui, prospérité que vous avez bien voulu m'accorder.

Un grave incident de frontière entre la Russie et l'Afghanistan

Calcutta, 28 décembre. — Les journaux reproduisent une dépêche de Calcutta, signalant qu'un grave incident de frontière vient de se produire entre la Russie et l'Afghanistan. Un détachement de troupes bolcheviques a pénétré sur le territoire afghan, à Baleshan, et a fusillé le commandant des troupes afghanes, blessant, en outre, plusieurs soldats. La population afghane a tellement pris cet incident à cœur que les journaux de Kaboul paraissent bordés de noir.
Inquiète, l'Afghanistan et les Soviets entretiennent des relations très amicales, mais cet incident a complètement détruit cette amitié. Les autorités afghanes craignent que la vie des sujets russes qui ont émigré dans le nord du pays ne soit en danger.

Un léopard a fait 114 victimes

Allahabad, 28 décembre. — On a des détails sur les efforts fait par le Gouvernement des Provinces-Unies pour exterminer un léopard à Rudrapur, qui est déjà cause de 114 décès.
Les efforts de seize personnes qui ont essayé de tondre un piège à l'animal furent vains; vains aussi ont été les essais d'empoisonnement.
Or, on n'espère plus maintenant que dans l'habileté d'un chasseur pour attraper ce monstre; bien que ses premières tentatives furent sans résultat, on pense qu'à la faveur de la nuit il viendra à bout du léopard.